



**Les professionnels de la pêche sont les premiers à s'être impliqués dans la gestion du milieu marin, la pérennité de leurs activités dépendant avant tout de la qualité de ce milieu**

Pêcheur professionnel en passerelle © Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA)

La pêche maritime est une activité économique qui a d'importantes interactions avec le milieu naturel marin. Cela tient principalement au fait que les pêcheurs exploitent une ressource produite par l'environnement naturel. Les ressources marines sont ainsi totalement tributaires de la qualité des écosystèmes dont elles font partie. De fait, leur disponibilité est liée à l'état de l'environnement et peut être accrue par sa préservation. Par ailleurs, la pêche côtière joue un rôle particulier dans les régions littorales. Dans un contexte de bonne gestion, elle peut constituer une activité durable reposant sur une ressource renouvelable qui permet de maintenir le tissu social et culturel, de contribuer à l'économie locale sans avoir d'incidence néfaste notable sur l'environnement. Elle peut aussi avoir un effet structurant en proposant une alternative à l'évolution vers le « tout tourisme » des fragiles économies littorales et insulaires.



Il existe donc un terrain et un intérêt communs entre la protection de l'environnement marin et l'exploitation des ressources halieutiques. Toute action de protection de l'environnement marin contribue directement ou indirectement à la protection des ressources et à leur renouvellement. Toutefois, des espèces marines commerciales peuvent faire l'objet de surexploitation amenant les stocks à un niveau si bas que leur restauration est presque impossible. Certains engins de pêche peuvent altérer les habitats en modifiant ou détruisant le substrat sur lequel ils sont utilisés. Des prélèvements trop importants de poissons d'un stock particulier sont susceptibles d'avoir des répercussions complexes sur les équilibres entre prédateurs, concurrents ou proies.

### Une gestion intégrée des enjeux

Les Aires Marines Protégées (AMP) et les pêcheries sont souvent indissociables. Les AMP doivent veiller à une exploitation raisonnée de la ressource halieutique pour garantir le maintien en bon état des

biocénoses marines et la conservation de la biodiversité marine. Ce faisant, elles jouent un rôle économique de production pérenne de ressources. Au sein des AMP, les structures en charge de la gestion des pêches et de l'environnement se rapprochent, travaillent ensemble dans une approche nouvelle intégrant la protection de l'environnement dans la gestion des pêches et vice versa. Les mesures réglementaires contraignantes (par exemple une interdiction dans une Réserve Naturelle Nationale) deviennent des outils de conservation de la biodiversité et de gestion des pêches.

Cette gestion « intégrée » correspond à un réel besoin. C'est aussi une opportunité pour créer de nouvelles AMP et développer une approche moderne des espaces protégés. Ces structures pourront ainsi devenir des lieux dans lesquels des modes de développement différents des activités de pêche seront expérimentés, financés et évalués.

### Une vision stratégique portée par l'État

Le Document Stratégique de Façade définit une vision à l'horizon 2030 en trois axes majeurs dont une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques. Le plan d'action (PdA), approuvé en mai 2022, constitue le volet opérationnel du DSF et définit un certain nombre d'actions et sous-actions concrètes à décliner dans les territoires. Il prévoit par exemple, l'étude des impacts des différents métiers de la pêche sur les habitats marins et les espèces marines d'intérêt communautaires (HIC et EIC) prioritairement au sein des zones Natura 2000. Lorsque cela est opportun, des évolutions du matériel et des pratiques compatibles avec les enjeux économiques pour les entreprises de pêche pourront être proposées, testées, développées.

### L'étude des impacts de la pêche professionnelle

Connaître plus précisément l'impact induit sur les HIC et les EIC permettra de recher-

cher des techniques et des pratiques moins impactantes pour l'environnement marin tout en restant adaptées aux enjeux économiques des pêcheurs professionnels. Ces adaptations pourront notamment être proposées par les organisations de pêche professionnelles de la façade dans le cadre de la phase finale des projets d'analyses de risque pêche en cours.

**Le projet ARPEGI** « analyse risque pêche » mené par le Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis vise à évaluer les effets de la pêche professionnelle sur la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. Les premiers travaux du projet, basés sur des données existantes, ont permis d'écartier un certain nombre d'interactions entre la pêche et certains habitats et espèces. À partir de ces premières conclusions, deux nouvelles actions clés ont été lancées ces derniers mois pour préciser l'analyse : la réalisation d'enquêtes auprès des pêcheurs et des vérifications en mer des habitats.

**Le projet PIMBA** « analyse risque pêche » mené par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est en cours et vise à identifier et qualifier les interactions entre les activités de pêche et les habitats naturels. Ces projets visent à définir collégialement des mesures pour limiter les risques de porter atteinte aux objectifs de conservation des HIC et EIC. ■

### ACTUALITÉS

En 2021, le suivi des pontes de seiche dans le Bassin d'Arcachon, en partenariat avec le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de Gironde et la collaboration du Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine (CAPENA) et le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'est poursuivi, tout en mettant en place un projet expérimental de collecte et d'incubation des œufs de seiche pondus sur les engins de pêche professionnelle.



## Les projets d'étude des impacts de la pêche professionnelle sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire pour la façade Sud-Atlantique

### 1. PROJET LCN2000 « PLATEAU DE ROCHEBONNE »

- Copilotage OFB, CNPMM avec délégation au COREPEM,
- Une seule interaction avec mesure attendue : chalut fonds / récifs sur zone très restreinte à l'est du site. Une concertation est à venir avec les professionnels de la pêche

### 2. PROJET ARPEGI

- Pilotage Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis,
- En concertation avec les professionnels de la pêche, complète le « Diagnostic Pêche » précédemment réalisé : extension des analyses au périmètre de la ZPS « Pertuis Rochebonne » (dont une partie s'étend plus au large que le PNM), et ajout d'une approche socio-économique à l'échelle de la filière pour décrire plus finement les activités halieutiques,
- Prévoit la réalisation d'une ARP conjointe pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire (101 concernées),
- Réalisation fin 2023.

### 3/5. PROJET PAMPAQ

- Copilotage OFB, CRPMM NA
- Sites concernés : « Portion du littoral sableux de la côte Aquitaine » (vulgarisé « Carcans-Hourtin ») : ARP achevée, rapport rendu fin 2019, prises de mesures en cours, mesures discutées en COPIL avec absence de consensus, « Côte basque rocheuse et extension au large », « Falaises de St-Jean-de-Luz à Biarritz » et « Domaine d'Abbadia et corniche Basque » : ARP achevée, rapport rendu fin 2019, risques faibles identifiés, mesures de gestion (non réglementaires) définies et validées en COPIL Natura 2000.

### 4. PROJET PIMBA

- Pilotage Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon
- « Diagnostic Pêche » validé en 2021,
- ARP habitats en cours depuis fin 2020, en concertation avec les professionnels de la pêche,
- ARP espèces réalisation prévue.



#### Projets d'analyses risque pêche (ARP) en cours

1. Projet LCN 2000 Plateau de Rochebonne
2. Projet ARPEGI et « diagnostic pêche » au sein du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
3. Projet PAMPAQ (Pêche Professionnelle dans les Aires Marines Protégées en Aquitaine) « Portion du littoral sableux de la côte Aquitaine » (vulgarisé « Carcans-Hourtin »)
4. PIMBA sur le Bassin d'Arcachon
5. Projet PAMPAQ (Pêche Professionnelle dans les Aires Marines Protégées en Aquitaine) « Côte basque rocheuse et extension au large » « Falaises de St-Jean-de-Luz à Biarritz » « Domaine d'Abbadia et corniche Basque »

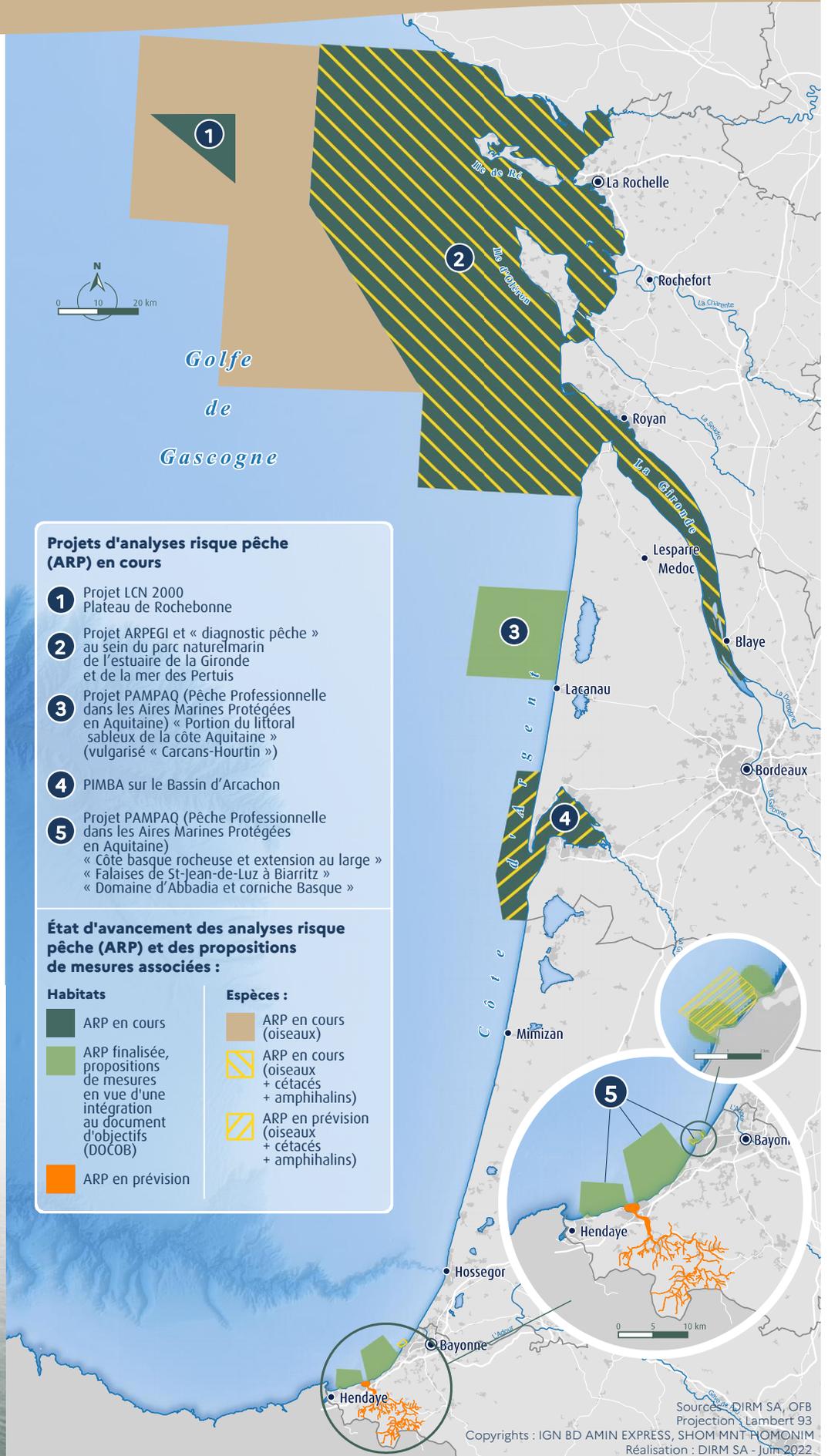
#### État d'avancement des analyses risque pêche (ARP) et des propositions de mesures associées :

##### Habitats

- ARP en cours
- ARP finalisée, propositions de mesures en vue d'une intégration au document d'objectifs (DOCOB)
- ARP en prévision

##### Espèces :

- ARP en cours (oiseaux)
- ARP en cours (oiseaux + cétacés + amphihalins)
- ARP en prévision (oiseaux + cétacés + amphihalins)



Sources : DIRM SA, OFB  
Projection : Lambert 93  
Copyrights : IGN BD AMIN EXPRESS, SHOM MNT NOMONIM  
Réalisation : DIRM SA - Juin 2022